

Séance du 12 avril 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 10

Présents : 9

Votants : 9

**Objet : Approbation du Compte administratif 2020 et affectation des résultats –
Lotissement de Lahitte**

L'An Deux Mille Vingt et Un, le douze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BATS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPOUY, Maire

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 08/04/2021

Présents : Jean-Marc DUPOUY, Paula MARTINET, Gaelle MARTIN, François DEDEBAN, Gérard DUYTSCHÉ, Joel VIDOT, Karine LESPIAU, Marc DABESCAT et Laurent DUMARTIN

Absent excusé : Marie-Blanche JOLY

Le Conseil a élu pour Secrétaire Madame Karine LESPIAU.

Considérant que les réalisations de l'année 2020 font apparaître les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses	0€
- Recettes	0€
Report recettes	0€
SOIT	0€

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Dépenses	0€
Report dépenses	0€
SOIT	0€
- Recettes	0€
Soit un besoin de financement de	0€

Après en avoir délibéré, à l'unanimité les membres présents, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- approuve le compte administratif 2020 du budget primitif du Lotissement de Lahitte
- Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 au budget primitif 2021 comme suit

SECTION INVESTISSEMENT :

Dépenses : art 001 - 8 475€

Fait et délibéré les Jour, Mois et An ci-dessus.

Le Maire,
DUPOUY Jean-Marc

